



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général aux politiques publiques  
Direction des affaires juridiques**

**ARRÊTÉ IDF2021-01-28-013**

**FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS À L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS  
DES PRÉSIDENTS D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE AU  
COMITÉ DES ÉLUS DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE POUR LA RÉPARTITION DU FONDS DE  
SOLIDARITÉ DES COMMUNES DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE (FSRIF)**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,  
PRÉFET DE PARIS  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU les articles L.2531-12 et suivants du code général des collectivités territoriales concernant le fonds de solidarité des communes de la région d'Île-de-France,
- VU les articles R.2531-23 et suivants du code général des collectivités territoriales concernant le fonctionnement du comité d'élus de la région d'Île-de-France,
- VU l'arrêté préfectoral n° IDF-2020-11-10-006 du 10 novembre 2020 fixant les modalités de l'élection des représentants des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale au comité des élus de la région d'Île-de-France,
- VU l'arrêté préfectoral n° IDF2020-12-16-005 du 16 décembre 2020 fixant la liste des électeurs des représentants des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale au comité des élus de la région d'Île-de-France,

CONSIDÉRANT la liste de candidatures déposée le 25 janvier 2021 à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,

SUR proposition du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La liste des candidats à l'élection des représentants des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale au comité des élus de la région d'Île-de-France se compose comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<b>M. Jean-Didier BERGER</b> Maire de Clamart (92) Président de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris (92)	<b>M. Michel LEPRETRE</b> Président de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre (94)
<b>M. Jacques KOSSOWSKI</b> Président de l'Etablissement Public Territorial Paris Ouest La Défense (92)	<b>M. Yannick BOEDEC</b> Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis (95)
<b>M. Laurent CATHALA</b> Ancien Ministre et Maire de Créteil, Président de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir (94)	<b>Mme. Isabelle PERIGAULT</b> Maire du Plessis-Feu-Aussous, Présidente de la Communauté de Communes du Val briard (77)

**ARTICLE 2 :** Cette liste est consultable à la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, dans les préfectures de départements d'Ile-de-France et dans les sous-préfectures d'Ile-de-France.

**ARTICLE 3 :** Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, et les préfets de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Fait à Paris, le 28 janvier 2021

Le préfet de la Région d'Ile-de-France, préfet de Paris

Signé

Marc GUILLAUME